



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

# Acteurs de changement

**Trois-Rivières, le 6 avril 2009** – Dans le cadre du jour de la terre, le 22 avril prochain, le Conseil régional de l'environnement Mauricie convie les décideurs locaux et régionaux (*élus municipaux, cadres et professionnels de la planification et de l'aménagement du territoire, etc.*) à son forum sur le développement durable de la Mauricie, qui aura lieu au Parc de l'île Saint-Quentin, à Trois-Rivières. Cet événement thématique a pour principal objectif de proposer des outils et des démarches concrètes pour inciter les décideurs à intégrer le développement durable aux prises de décision.

De plus, à la veille de l'application aux municipalités de la Loi québécoise sur le développement durable, les représentants du monde municipal pourront sûrement y identifier des pistes d'action qui faciliteront leur travail.

Cette activité a été organisée en utilisant une stratégie de communication originale et adaptée pour assurer une compréhension commune de ce concept ainsi que de favoriser l'implication et les échanges entre les acteurs concernés. La pièce maîtresse de cette journée est la représentation de la pièce de théâtre « Acteurs de changement », par la troupe d'intervention théâtrale Mise au jeu. Cette pièce de théâtre participative soulève avec humour de vraies questions sur le développement durable. À la suite de la pièce, les participants seront invités à exprimer leur point de vue via un forum de discussion.

Par la suite, Vivre en ville, un organisme à but non lucratif œuvrant en environnement, présentera une conférence sur les collectivités viables. En après-midi, M. Roger Lachance du Réseau québécois Villes et Villages en santé entretiendra les participants sur le lien entre le développement durable et la santé de la communauté. Suivra, M. Jean Perras, maire de Chelsea, qui traitera du fait que le développement durable en milieu municipal est un processus incontournable. Finalement, la journée se terminera avec un atelier de discussion sur l'état d'avancement du développement durable en Mauricie et sur les contraintes et les besoins liés son application.

**L'inscription est obligatoire pour participer à ce forum et la date limite pour s'inscrire est le 15 avril 2009.**  
Le nombre de places est limité. Faites vite!

L'organisation de cet événement est rendue possible grâce à la collaboration du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et à la participation financière de la Fondation Alcoa, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de la Société des alcools du Québec ainsi que de la Conférence régionale des élus de la Mauricie.

***N.B. Une activité grand public sur la même thématique aura lieu en soirée le 22 avril. Plus de renseignements seront transmis sous peu pour cette activité. L'entrée à cette sera également gratuite. C'est à ne pas manquer !***

- 30 -

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs. Il a pour mission de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et d'agir comme représentant du milieu auprès de la population et des autorités régionales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Source: Patrick Simard, directeur du CRE Mauricie  
(819) 694-1748

COMMUNIQUÉ